

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	49 (1935)
Heft:	2
Artikel:	Sigillographie neuchâteloise [suite]
Autor:	Jéquier, Léon
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

(Suite)

Chapitre V.

Sceaux ecclésiastiques.

Je n'étudierai dans ce chapitre que les sceaux de type nettement ecclésiastique ayant appartenu à des membres de la maison de Neuchâtel. Souvent des religieux ont employé des sceaux qui ne se distinguent pas de ceux des seigneurs laïcs, sauf parfois par leur légende: tels sont ceux d'Othon, prévôt de Soleure; de Richard de Neuchâtel, prévôt de Neuchâtel et chanoine de Chalon; d'Henri de Strasberg, chanoine de Soleure; de Louis de Strasberg, prévôt de Soleure; d'Othon de Bade-Hochberg, chanoine de Bâle et de Simon, coseigneur de Gorgier et chanoine de Neuchâtel, que nous avons vus plus haut (F 5 – pl. I; A 25 – pl. XI; G 5 et 6 – pl. IV; G 12 – pl. IX; C 3 – fig. 40; E 7 – pl. X).

Les sceaux ecclésiastiques proprement dits peuvent être répartis en quatre types principaux¹⁾: le type sacerdotal dont le religieux lui-même fait le sujet; le type hagiologique où la place d'honneur est attribuée à un saint ou à une scène religieuse, la figure du sigillant quand elle existe, étant reléguée au second plan; le type armorial et enfin le type de fantaisie dont nous ne trouvons pas d'exemple parmi les sceaux d'ecclésiastiques de la maison de Neuchâtel, sinon le contre-sceau de Simon de Gorgier que nous avons vu au chapitre III et qui est formé d'une intaille antique (E 8 – pl. X).

Les plus anciens sceaux du *type sacerdotal* apparaissent dans la première moitié du X^e siècle. Le prélat y est représenté soit debout, soit en buste²⁾ comme sur le sceau de Bourcard de Neuchâtel, évêque de Bâle (A 1–1103 – pl. III). Celui-ci tient la crosse de sa main droite et de la gauche un livre. Sur sa tête nue on voit nettement la tonsure. Il est vêtu de l'aube et de la chasuble décorée d'une bande de broderie en forme d'Y, ornement assez fréquent de ce genre de vêtement et qu'il ne faut pas confondre avec le pallium des archevêques³⁾.

Dès le début les sceaux nous montrent souvent l'évêque assis. C'est le cas entre autres d'Henri, évêque de Bâle (1263/74). Sur son premier sceau (F 9 – pl. III), comme évêque élu et non encore consacré il est nu-tête, vêtu d'une chape et tient de la droite une palme, de la gauche un livre. Sur les deux sceaux suivants (F 10 et 11 – pl. III) postérieurs à sa consécration il porte la mitre et la crosse. De la main droite il bénit. Il est vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble et porte l'amict autour du cou. Entre ces deux derniers sceaux, il y a une grande différence de style due en majeure partie à ce que dans le second le dessin empiète fortement sur la légende et peut ainsi prendre un contour plus rationnel. Il est

¹⁾ J'ai repris la division adoptée par Roman, *Manuel de sigillographie française*, p. 157—217.

²⁾ Roman, op. cit. p. 160.

³⁾ Demay, *Le costume au moyen-âge d'après les sceaux*, p. 285.

intéressant de remarquer que c'est aussi vers le milieu du XIII^e siècle que sur les sceaux des évêques de Lausanne, le sujet commence à empiéter sur l'espace réservé à la légende, cet empiètement devenant plus important dès 1273 et se généralisant par la suite¹⁾.

Les abbés, prévôts, doyens et prieurs sont en général représentés debout. Tel est le cas de Jean de Neuchâtel, tuteur de son neveu Rodolphe IV, prévôt de Neuchâtel et de Châlon, qui sur son premier sceau (A 23—1278/92—pl. III), est nu-tête, vêtu de la chape et tient un livre entre ses mains. Autour de lui est un baldaquin gothique, ornement qui apparaît en France au milieu du XIII^e siècle et qui se développa rapidement²⁾.

Les deux sceaux d'Hartmann de Nidau sont du *type hagiologique*. Sur le premier (F 19—1303—pl. III)—il est alors prévôt de Soleure—nous voyons Saint-Ours, la tête entourée d'une auréole, vêtu d'un haubert recouvert d'une cotte.



Fig. 48. C 4—Othon de Bade-Hochberg, évêque de Constance.

De la main droite il tient une lance, de la gauche son écu et son épée. Au-dessous de lui l'écu de Nidau. Comme prévôt de Bâle, Hartmann employa un sceau représentant une Annonciation d'un style charmant accompagnée d'un petit écu (F 20—1318—pl. III).

Un siècle plus tard, nous voyons sur le sceau d'Othon de Bade-Hochberg, évêque de Constance, la Vierge couronnée et l'Enfant accompagnés des écus de Constance et de Bade (C 4—dès 1411; fig. 48).

Les sceaux du type hagiologique nous montrent souvent l'image du sigillant. Dans notre petite série nous trouvons tout d'abord celui de Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne (A 4—1214/20—pl. IV), avec la Vierge assise sur un trône à colonnes et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Berthold est à genoux devant elle, coiffé de la mitre et tenant la crosse de ses mains jointes.

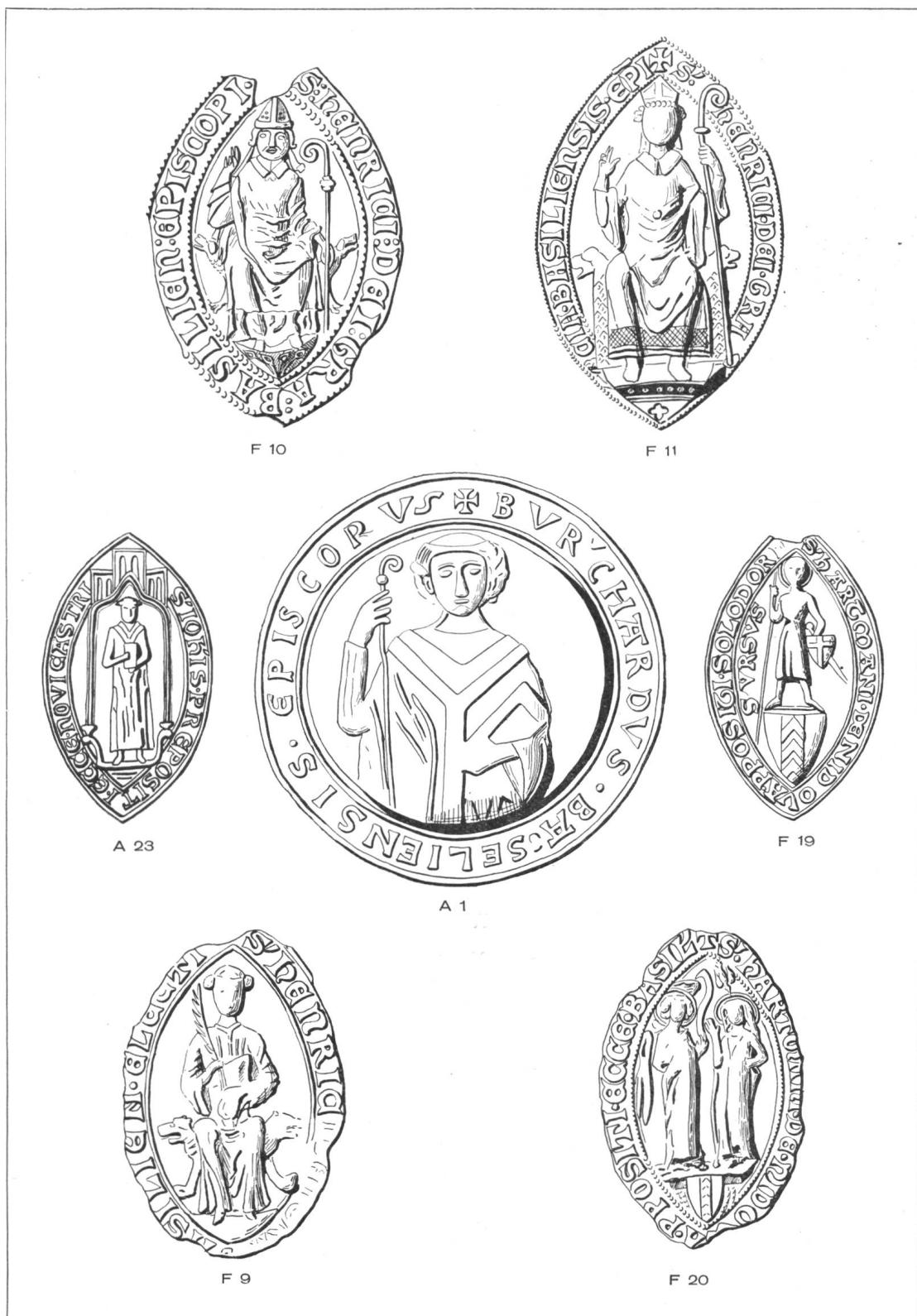
Sur le sceau (F 8—1244—pl. IV) d'Henri, archidiacre de Bâle (le même qui fut plus tard évêque et dont nous avons vu les sceaux ci-dessus), la Vierge sur son trône est placée au-dessus d'une voûte qui la sépare du sigillant toujours vêtu de la chape et tenant en mains un livre.

Othon, frère du précédent et prévôt de Soleure s'est servi d'un sceau du même type (F 6—1246—pl. IV). La Vierge est remplacée par Saint-Victor tenant une palme et un livre³⁾. Othon est agenouillé sous une voûte trilobée ornée à chaque

¹⁾ D. L. Galbreath, *Les sceaux des évêques de Lausanne 1115—1536*, Archives héraudiques suisses 1929.

²⁾ Roman, op. cit. p. 165.

³⁾ Il doit bien s'agir de Saint Victor, car il est l'un des patrons du Chapitre de Soleure et il est parfois représenté avec ces attributs. *Helvetia Sacra I* p. 58. Demay, op. cit. p. 480.



A 1—Bourcard de Neuchâtel, évêque de Bâle (1103); A 23—Jean de Neuchâtel, prévôt de Neuchâtel (1278/92);
F 9. Henri, évêque élu de Bâle (1263); F 10—le même, évêque consacré (1265); F 11—le même (1274); F 19—
Hartmann de Nidau, prévôt de Soleure (1303); F 20—le même, prévôt de Bâle (1318).
Archives héraudiques suisses, 1935.

Planche III.

extrémité d'une tour à toit pointu dans lesquelles je crois qu'on peut voir un rappel du château figurant sur tant de sceaux de membres de la maison de Neuchâtel¹⁾.

Nous retrouvons la Vierge et l'Enfant sur le deuxième sceau de Jean de Neuchâtel (A 24 - 1308 - pl. IV). Au-dessous d'elle le prévôt agenouillé est vêtu d'une chape à grand capuchon. Le tout est entouré d'un baldaquin assez ouvragé.

Le sceau de Louis de Strasberg, prévôt de Soleure (G 13 - 1329 - pl. IV) ressemble beaucoup à celui de son cousin Hartmann de Nidau que nous avons vu plus haut, mais Saint-Ours²⁾ y est accompagné du prévôt agenouillé.

Les très beaux sceaux d'Ulrich d'Arberg, prévôt de Bâle et de son neveu Vautier, prévôt de Moutiers-Grandval (J 1 - 1326; J 6 - 1326; pl. IV) doivent avoir été faits en même temps et par le même artiste lorsqu'en 1326, Vautier succéda, comme prévôt de Moutiers, à son oncle, devenu prévôt de Bâle³⁾. Ils sont en effet d'un style, d'un dessin et d'une exécution tout à fait semblables. Dans le premier, la Vierge, debout, tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus et de la main droite un bouquet de fleurs. A ses pieds, Ulrich la prie à genoux. L'ensemble est complété par un petit baldaquin et par un écu. Le champ du sceau est guilloché. Dans le sceau de Vautier, la Vierge, patronne de l'évêché de Bâle, est remplacée par Saint-Germain, premier abbé et patron de Moutiers⁴⁾.

Comme je l'ai dit au début de ce chapitre, il existe quelques *sceaux armoriaux* employés par des religieux, mais n'ayant, à première vue, rien d'ecclésiastique. Il n'en est pas de même de celui de Jean, ainé des bâtards du comte Louis et abbé de Saint-Jean d'Erlach de 1394 à 1410⁵⁾ (E 1 - pl. IV). Dans ce sceau l'écu paternel sans brisure est posé sur une crosse. Le tout est dans un encadrement à quatre lobes dont l'intérieur est guilloché. Les vides entre la légende et l'encadrement sont garnis de roses et de poissons. Ceux-ci sont probablement un emblème de l'abbaye de Saint-Jean: comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, le sceau de cette abbaye nous montre Saint-Jean-Baptiste, son patron, tenant l'Agnus et marchant sur un poisson.

(à suivre).

Erratum.

Les dessins et photographies de sceaux qui accompagnent cet article reproduisent les modèles en grandeur naturelle. Par suite d'une erreur du graveur, les N° K 13 et E 18 de la planche XX et B 17 de la planche XXII sont au double de la grandeur naturelle et le No. C 17 fig. 12 est reproduit à l'échelle 1½: 1.

Il y a également quelques erreurs dans la numérotation des figures:

pl. XXI	le N° C 9	doit porter le N° C 11
» XXII	» C 16	» » C 19
» XXII	» C 17	» » C 20
fig. 20	» C 14	» » C 16

¹⁾ Voir Chapitre II.

²⁾ Remarquons en passant que sur les sceaux des prévôts de Soleure on trouve plus souvent Saint Ours que Saint Victor, l'autre patron du chapitre. Sur certains sceaux postérieurs de prévôts de Soleure, Saint Ours est décapité et tient sa tête devant lui.

³⁾ *Helvetia Sacra I* p. 49; *Manuel généalogique I*, p. 122.

⁴⁾ Moutiers-Grandval était primitivement une abbaye qui fut transformée vers 1110 en chapitre de chanoines. *Helvetia Sacra I*, p. 49.

⁵⁾ *Helvetia Sacra I*, p. 86; *Manuel généalogique I*, p. 116.